



LETTRE DE MISSION DU COMITE CONSULTATIF

« Développement Durable »

CONTEXTE DE LA MISSION

Le dérèglement climatique engendre une adaptation aux problèmes qui lui sont liés.

Pour réduire les impacts de ce dérèglement, il est possible de trouver des solutions pour se protéger de la chaleur ou faire face à l'engorgement des réseaux d'eaux, avec des moyens économes en énergie ou encore, chercher à développer l'accès aux ressources fruitières.

MISSION CONFIEE AU COMITE CONSULTATIF

- ☒ Auvent au-dessus de la véranda de l'école maternelle (devis et construction)
- ☒ Déconnexion des eaux pluviales de tous les bâtiments communaux (étude, chiffrage,)
- ☒ Réflexion pour plus d'autonomie des ressources fruitières (en lien avec les associations du village et les habitants)

COMPOSITION DU COMITE

Pilote : Hélène ASTRIC

Membres : Habitants

FONCTIONNEMENT DU COMITE

Les comités consultatifs sont un lieu d'expression et d'échanges entre villageois et élus, pour nourrir la réflexion des élus dans la construction de certains projets. Il prend les mesures nécessaires pour la bonne avancée des réflexions. Il est ainsi responsable de la répartition de la parole et de la gestion des débats, de la convocation des réunions et de l'élaboration de l'ordre du jour, de la validation des comptes rendus, et de la remontée des travaux du comité à l'équipe municipale.

Il désigne un secrétaire en charge de la rédaction des comptes rendus pour chaque réunion et de leur diffusion aux membres de groupe et aux élus après validation du pilote.

Pour la bonne tenue des débats et des échanges constructifs, chaque participant s'engage à respecter quelques règles de bonne conduite régissant le fonctionnement du travail des comités, notamment à :

- Faire preuve d'assiduité aux réunions
- Prévenir le pilote de son absence en cas d'indisponibilité
- Respecter la parole des autres membres du comité, pour des débats constructifs
- Respecter le rôle du pilote du comité
- Ne pas diffuser les documents de travail qui pourraient être transmis dans le cadre du travail du comité

Validé par le conseil municipal le

Transmis au comité, avec la charte de la démocratie participative, le.....

Le Maire

Eloy JARAMAGO

Nom :

Prénom :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »